



RÈGLES GÉNÉRALES

Toutes les personnes que se trouvent a l'équipement sportif de SERRES DE PALS auront de répondre au normes suivantes:

- Le joueur aura obligation d'avoir un handicap officiel ou équivalent selon la norme du pays d'origine.
- Les joueurs auront obligation de respecter les règles du parcours reçu par le personnel du golf.
- Les joueurs peuvent réserver 2 jours à l'avance, après avoir joué les 2 jours précédents. Les annulations doivent avoir lieu 48 heures avant de jouer. Ces règles sont importantes pour le bon fonctionnement.
- Ramassez vos divots et relevez vos pitches.
- Ratissez les bunkers.
- Respecter le temps de jeu établit pour chaque trou, dans le cas contraire, le marshal a le pouvoir de lui donner les instructions nécessaires.
- Tous les joueurs se doivent de retirer le green fee de jeu minimum 15 minutes avant de l'heure de départ.
- Il est interdit de jouer a plus de 4 joueurs par partie.
- Les joueurs de moins 12 ans doivent être accompagné d'un adulte sur le parcours.
- Chaque jouer doit disposer de son propre jeu de clubs et sac.
- Les joueurs doivent être habillés correctement pour la pratique du golf. Est interdit le maillot de bain, le survêtement, et pour les hommes les t-shirts sans ni manches.
- L'utilisation de clous métalliques est interdit.
- Il est interdit de fumer sur le parcours.
- Il est totalement interdit d'accéder au parcours avec des véhicules autres que le golf (voiture, moto, scooter, etc.).

Les chiens sont bienvenus à Serres de Pals - Plus d'information [ICI](#)

Le non de respect de ces règles et / ou l'utilisation abusive des installations peut entraîner l'expulsion du parcours ou une sanction.

La direction se reserve le droit d'admission.